



**COMMISSAIRE
À L'ÉTHIQUE ET À
LA DÉONTOLOGIE**

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie
(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Nom du membre de l'Assemblée nationale :	MARIE MONTPETIT
Circonscription :	CRÉMAZIE

DÉCLARATION AU COMMISSAIRE <i>Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :</i>	
1. Nom du donateur	2. Date
33^e Gala des Prix Gémeaux	16 septembre 2018
3. Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Trois billets pour assister au 33e Gala des prix Gémeaux.	
4. Circonstances de la réception du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Participation de la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française au 33^e Gala des prix Gémeaux.	

Signature du membre de l'Assemblée nationale	Date de la déclaration
(s) Marie Montpetit _____	2018-09-18 _____